

INFO PAIX 11



Bulletin d'information du comité
audois du Mouvement de la Paix

La colombe audoise

N° 27 septembre 2018

A large white dove is shown in flight, carrying an olive branch, against a bright blue sky with white clouds. Below the sky is a vibrant field of green grass, white daisies, and yellow flowers. A purple butterfly and several ladybugs are scattered throughout the field.

23 Sept.2018

Fête

de
la

Paix

PEYRIAC MINERVOIS



Bernard Gils,
Membre du Bureau
du comité de paix audois

Ne gâchons pas notre plaisir....

Dans les lignes d'Info Paix, c'est souvent l'amer constat de nouveaux conflits qui surgissent ou malheureusement de conflits qui perdurent... Alors quand une bonne nouvelle arrive, ne gâchons pas notre plaisir.

Oui, il y a des situations qui s'apaisent, des hommes qui pensent à faire la paix plutôt que la guerre.

L'Erythrée et l'Éthiopie nous démontrent que la bonne volonté pour faire la paix peut avoir raison de toutes les mauvaises raisons de faire la guerre.... Ce 9 juillet à Asmara, ville capitale de l'Erythrée, les

présidents de ces deux pays ont signé une « déclaration de fin de guerre » ; quelle belle expression que celle-là !!!! on a trop souvent entendu : « déclarations de guerre ».

Ce n'est certainement pas facile de mettre fin à un conflit de 20 ans qui a fait près de 80 000 morts et qui a coûté à deux pays pauvres des centaines et des centaines de millions de dollars, mais ils l'ont fait et ils l'ont fait rapidement, sans conférences internationales interminables, sans victoire de l'une ou l'autre des parties, juste parce que deux hommes ont voulu croire plus en la paix qu'en la guerre.

C'est le tout nouveau premier ministre éthiopien qui a pris de vitesse tout le monde, nommé en mars, il réforme son pays avec un enthousiasme peu commun et annonce d'entrée qu'il va respecter les accords mis en place par



l'Onu, c'est le début de la fin du conflit.... Les relations diplomatiques sont rétablies tout comme les liaisons téléphoniques, les visites d'état se succèdent d'un côté comme de l'autre.... enfin quoi, rien d'exceptionnel, une vie normale entre deux pays voisins. Nous constatons une nouvelle situation de paix .

Certes il y aura sans doute des problèmes, des frictions, des motifs de désaccord mais au moins ils seront abordés dans un esprit de paix et puis enfin , ne soyons pas des rabat-joie, faisons confiance à l'intelligence humaine qui finira bien à l'emporter sur la bêtise humaine (*même si, comme dit Ernest Renan « la bêtise humaine est la seule chose qui donne une idée de l'infini »*).

Alors, bon courage et bon vent à ces deux pays !!!!

Sommaire

- 2 **Edito**
- 3 à 6 **Marche de la paix**
- 7 **Journée internationale de la paix**
- 8 **Fête de la paix**
- 9 **Trump et l'Iran**
- 10 **Mali**
- 11 **L'humeur de candide**
- 12 **Le billet de Jacques Cros**





Le 5 août à la Cavayère et à Palaja

Marche pour la paix , pour en finir avec les guerres et les armes nucléaires

Les pacifistes audois s'étaient donnés rendez-vous au lac de la Cavayère le dimanche 5 août pour leur traditionnelle marche de la paix afin de commémorer, comme chaque année, les bombardements atomiques d'Hiroshima et Nagasaki qui rasèrent les villes nippones les 6 et 9 août 1945.

Le soleil tapait déjà fort lorsque la petite troupe, qui comprenait la conseillère régionale Mylène Vesentini, s'est élancée autour du plan d'eau avec de nombreux drapeaux aux couleurs de la paix, suscitant la curiosité et des échanges amicaux avec des promeneurs.

A l'issue de leur périple, quelques marcheurs.euses n'ont pas hésité à piquer une tête dans le lac, puis tous se sont retrouvés au complexe sportif de Palaja pour le pique-nique convivial et l'après-midi récréatif, rejoints par madame Tamara Rivel, conseillère départementale venue saluer les pacifistes et leur apporter un message de soutien de la part du Conseil Départemental audois.

Avant de passer aux agapes, au nom du comité de paix audois, Marc Fraisse a rappelé le sens de cette journée qui participe à la campagne pour l'élimination des armes nucléaires comme le demande de nombreuses ONG et personnalités, ainsi que les 122 pays qui ont signé un traité dans ce sens à l'ONU en juillet 2017.

Cette campagne se trouve légitimée par l'octroi du prix Nobel de la Paix à la coordination internationale (ICAN) qui milite depuis des années pour un traité international interdisant ces armes de destruction massives.

Marc Fraisse a rappelé également que le Mouvement de la Paix fêtait ses 70 ans cette année. Il est né au lendemain de la guerre sous l'impulsion d'un groupe de résistants décidés d'agir contre le fléau de la guerre et faire triompher la paix par le droit et le respect des droits humains.

Dans ce monde tourmenté et instable la lutte pour la paix reste d'une grande actualité. De nombreux conflits, notamment dans le Proche et Moyen Orient retiennent notre attention comme en Syrie ou en Palestine où la population, privée d'Etat depuis 70 ans et de ses droits élémentaires, vit sous l'occupation israélienne.

Le restant de la journée s'est déroulé dans un climat plus festif avec le duo « Elle et J » et son répertoire évoquant l'amitié, les valeurs humaines, l'engagement militant, en empruntant au Jazz, au blues, à la country et la chanson française. Tamara Rivel a remis à chaque participant.e un cadeau du conseil général et les organisateurs un sac garni en souvenir de cette journée fraternelle.

Jacques Obriet

L'intervention de Marc Fraisse , membre du Bureau du comité de paix audois



Bonjour et bienvenue à tous. Je tiens tout d'abord à souhaiter à notre présidente, Martine Jouin, un bon et complet rétablissement après une intervention chirurgicale sérieuse et qui se trouve en convalescence pour un certain temps. Elle se tient toutefois informée sur nos activités.

Je remercie la municipalité de Palaja pour le prêt de cette salle.

Je salue la présence de Mme Tamara Rivel, conseillère départementale du secteur, qui malgré la canicule a souhaité venir à notre rencontre.

Je signale également que parmi les marcheurs, se trouvait Mme Mylène Vesentini conseillère régionale. Remerciements donc à tous ces élus pour l'attention qu'ils portent aux valeurs que nous représentons.



Le Mouvement de la Paix a 70 ans

Le Mouvement de la paix a soixante-dix ans d'existence cette année . C'est un groupe de résistants dont Yves Farge et Raymond Aubrac qui le 22 février 1948 crée l'association « *Les combattants de la liberté* » qui deviendra par la suite le Mouvement de la Paix.

La liste des violences armées et non armées durant ces soixante-dix ans et le nombre de victimes font apparaître une évidence partagée par l'immense majorité des peuples : la guerre est toujours un échec ou en termes plus populaire : *quelle connerie la guerre.*

Ce n'est pas par la violence que l'on résout les conflits mais à travers la réalisation des droits humains dans le respect des buts et principes contenus dans la Charte des Nations Unies et son préambule.

Pour un monde sans armes nucléaires

L'année 2017 a été marquée par deux acquis considérables ayant une portée historique à savoir le vote à l'ONU, le 7 juillet, du Traité d'interdiction des armes nucléaires et le 6 octobre, l'attribution du prix Nobel de la Paix à la campagne internationale pour l'Abolition des armes Nucléaires (ICAN) à laquelle le Mouvement de la Paix participe depuis sa création.

Les pays détenteurs de l'arme nucléaire, n'ont pas participé aux réunions d'élaboration de ce traité et s'arc-boutent sur une position dogmatique et fallacieuse : la dissuasion nucléaire.

« *Nous devons nous engager pour un monde sans armes nucléaires* », avait écrit, en mars dernier le pape François, à la convention des Nations Unies chargée de négocier le traité.

Dénonçant la dissuasion nucléaire, il estimait qu'« *une éthique et un droit basé sur la menace d'une destruction réciproque – et*

potentiellement de toute l'humanité – sont contraires à l'esprit même des Nations unies ».

Pour lui, « *la paix et la stabilité internationale ne peuvent être fondées sur un faux-sens de la sécurité, sur la menace d'une destruction réciproque, d'un anéantissement total, sur le simple maintien d'un équilibre des puissances* ».



Tamara Rivel, conseillère départementale a salué les pacifistes audois et les a assuré du soutien du conseil départemental et de son président André Viola



L'arme atomique nous coûte un pognon dingue

En ce qui concerne la France, le Mouvement de la Paix titrait dans un communiqué de presse : « *La bombe atomique nous coûte un pognon dingue ! Alors qu'elle est illégale, dangereuse (elle peut entraîner la destruction de l'humanité toute entière), inutile militairement et moralement inadmissible.* »

Le gouvernement, dans le cadre de la loi de programmation militaire, prévoit 37 milliards d'euros de dépenses sur 6 ans soit de l'ordre de 120 milliards sur 20 ans pour renouveler tout l'arsenal en armes nucléaires .

Cet argent serait bien utile pour les besoins en médecins, en infirmières, en enseignants, pour les services publics de l'enseignement, de la recherche, de la transition écologique, des EHPAD, des transports, etc...

Selon un sondage réalisé au mois de juin dernier à la demande de notre revue Planète Paix et le journal La Croix, il ressort que « *76% des français sont favorables à ce que la France s'engage dans un processus international d'élimination total et contrôlé des armes atomiques, tel que prévu par l'ONU* »

En conclusion sur le sujet des armes nucléaires, nous insistons au Mouvement de la Paix pour que la France ratifie le Traité d'interdiction des armes nucléaires !

Justice pour le peuple palestinien

Il existe sur notre planète beaucoup de zones en conflits latents ou ouverts. La zone la plus dangereuse pour la paix dans le monde est actuellement le Proche et le Moyen Orient. La situation dans cette région est très complexe et la composition des alliances, entre intervenants extérieurs et les pays locaux est à géométrie variable. Malheureusement les conflits en Syrie, Irak et au Yémen sont meurtriers pour les populations civiles et seules des négociations multilatérales au sein de l'ONU peuvent faire avancer les choses .

Dans cette même région la situation des Palestiniens, désespère de voir un jour un État Palestinien digne de ce nom. Deux



ans après la fin de la seconde guerre mondiale, la toute jeune Organisation des Nations Unies adoptait le 29 novembre 1947 la résolution 181 qui mettait fin au mandat britannique et adoptait le plan de partage de la Palestine. 70 ans après où en est-on ? Si la création de l'État juif a bien été actée avant le 1er octobre 1948, comme le prévoyait la résolution, ce n'est pas le cas de l'État arabe qui n'a toujours pas d'existence.



L'absence de justice pour les palestiniens et la vision militariste d'Israël pour sa sécurité, sont deux obstacles majeurs à la construction d'un Moyen-Orient conforme aux engagements pacifiques de la communauté internationale.

Vers une loi d'apartheid ?

Le 18 juillet, le jour même de la célébration du centenaire de la naissance de Nelson Mandela - connu à travers le monde pour son inlassable combat contre l'apartheid et toutes formes de discriminations - la Knesset (le Parlement israélien) a adopté une nouvelle loi relative à « l'État-nation du peuple juif ». Il s'agit d'une loi qui revêt le caractère de loi fondamentale dans un pays qui ne connaît pas de constitution écrite et qui devient de fait la norme la plus élevée dans l'ordre public israélien. Or, cette loi comporte plusieurs aspects d'une gravité rarement atteinte :

- Elle définit Jérusalem comme capitale « complète et unifiée d'Israël », officialisant l'annexion de cette ville (y compris Jérusalem Est) ;
- Elle amplifie l'ambiguïté entre la « terre d'Israël » et l'« État d'Israël », renforçant le flou sur ses frontières, qui n'ont toujours pas été définies. Dans ce contexte, l'« implantation juive » définie comme une « valeur nationale » est lourde de menaces en termes de systématisation de la politique d'annexion et de colonisation.
- Elle officialise l'État d'apartheid en Israël même, en élevant au rang de règle de droit fondamentale, l'inégalité de droits entre ses citoyens palestiniens/arabes et ses citoyens juifs.
- Elle organise la rétrogradation du statut de la langue arabe en ne lui accordant qu'un statut spécial ; la seule langue d'État étant l'Hébreu.
- Elle bafoue les dispositions du « plan de partage » contenues dans la résolution 181 de 1947, ainsi que celles de la résolution 194 sur le retour des réfugiés palestiniens.
- Elle met en danger les citoyens juifs dans le monde entier, contraints de devenir parties prenantes de son projet colonial et raciste. Quatorze organisations juives américaines appellent d'ailleurs à s'opposer à cette loi.

Nous appelons le Président de la République et le gouvernement français à se rappeler que la France est signataire de la convention internationale de 1973 contre le crime d'apartheid, qu'il est temps que la France reconnaisse l'État de Palestine et que l'UE décide enfin de suspendre l'accord d'association avec Israël en vertu de son article 2. Plus largement, un sursaut moral et politique est devenu vital face à une politique de plus en plus liberticide et discriminante et qui constitue aujourd'hui une menace pour le monde entier.

Le monde a de plus en plus besoin de paix et chacun d'entre nous peut amener sa pierre.

Le Mouvement de la Paix pour sa part contribue par ses initiatives à promouvoir la culture de la paix.



Nos amis et voisins héraultais organisaient, pour leur part, ce dimanche 5 août, leur 19ème marche de la paix à Paulhan à l'ermitage de Saint-Jean-de-Vareilles avec une trentaine de participants. Après l'accueil du maire de la localité et les traditionnelles interventions demandant la ratification du traité d'interdiction des armes nucléaires, ils se sont retrouvés, eux aussi, autour d'un pique-nique partagé avec la clairette de Paulhan et les produits du terroir



Journée internationale de la paix

Exprimez votre volonté de vivre dans un monde de solidarité, de justice, de fraternité et de paix

La journée internationale de la paix aura pour thème cette année: le droit à la paix.

Ce thème célébrera le 70ème anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme, document de référence dans l'histoire des droits fondamentaux qui constitue l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations.

« Il est temps que toutes les nations et tous les peuples respectent les engagements de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui reconnaît la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et leurs droits égaux et inaliénables »

la Journée internationale de la paix du 21 septembre, les marches de la paix du 22, et en octobre : les rassemblements du 14 octobre pour la ratification du Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) par la France - comme le réclament les deux tiers des français - doivent être des moments forts pour dire non à la guerre, exprimer la volonté de paix de la majorité de la population et des associations de résidents étrangers.

- les milliers de victimes des conflits et de la misère,
- le scandale du refoulement des familles de migrants - dont de nombreuses femmes et enfants - avec les centaines de personnes qui périssent noyées,
- le gaspillage des ressources naturelles et les dangers du dérèglement climatique ,
- le retrait des USA de l'accord sur le nucléaire iranien accompagné des sanctions américaines inadmissibles de Trump contre l'Iran ,
- le Moyen Orient à feu et à sang, la violation permanente des droits du peuple palestinien,
- les agressions économiques et les risques grandissants de guerre nucléaire,

exigent une riposte forte et unitaire qui prolonge les résistances qui se font jour, aussi bien contre le traitement des migrations que lors des multiples initiatives lors des commémorations des bombardements d'Hiroshima et Nagasaki

Alors que les Nations Unies ont placé la Journée internationale de la Paix de 2018 sous le thème du Droit des humains à la paix, nous appelons toutes les forces vives à s'associer aux multiples initiatives prévues durant cette période , notamment le dimanche 23 septembre, par le comité audois du Mouvement de la Paix, la municipalité de Peyriac Minervois et « les amis du caporal pacifiste Louis Barthas »



Peyriac Minervois village de paix

fête la journée internationale de la paix



23
Sept.
2018

Fête de la Paix

PEYRIAC MINERVOIS
Foyer des campagnes

A partir de 9 heures:

- « En marche pour la Paix » autour de Peyriac avec « la colombe audoise »
- Jeux de boules au boulodrome municipal
- Promenade en calèche, départ face au foyer

11 h : Accueil par les organisateurs et apéritif offert par la Municipalité

12 h 30 : Repas convivial *

15 h : Animation musicale : « Les Jyves » et Claude Marti qui rendront hommage à « nos frères et sœurs étrangers.es »

* participation 15 euros - 1/2 tarif moins de 12 ans - réservation obligatoire
06 84 75 55 25 ou 04 68 76 99 16 ou comite.audois.mvtpaix@orange.fr

Organisé par : le Mouvement de la Paix, la Municipalité de Peyriac Minervois, les Amis du Caporal Pacifiste « Louis Barthas », avec le soutien de nombreuses associations



La journée internationale de la paix se déclinera à Peyriac Minervois par une série d'initiatives.

Le 21 septembre le Mouvement de la Paix viendra rencontrer les élèves de l'école primaire et ceux de la calendreta pour dialoguer avec eux sur le thème de la paix à partir de diaporamas et films d'animation.

Au préalable les enseignants.tes et les agents du CLAE auront fait confectionner, par les enfants, des dessins, des fresques, des collages, des textes et des poèmes pour enrichir la culture de la paix.

Tout ce travail sera exposé lors de la fête de la paix le dimanche 23 septembre.

Le 23 septembre, la municipalité, le Mouvement de la Paix et l'associa-

tion « les amis du caporal pacifiste Louis Barthas » organiseront une journée festive avec plusieurs temps forts:

Dès 9 heures vous pourrez participer à:

- « la marche de la colombe », un petit périple autour de Peyriac - sans difficulté - en lien avec les marches qui se dérouleront le 22 septembre à travers la France. (voir page 7)
- une partie de pétanque, libre et ouverte à tous et sans engagement ni classement (se munir de boules)
- une promenade en calèche pour les petits et les grands

Toute la journée vous pourrez regarder des expositions, visiter des stands d'associations qui présenteront leurs activités

En fin de matinée les organisateurs prendront la parole pour accueillir les participants, avant l'apéritif offert par la municipalité.

Vers 13 heures on se retrouvera pour partager un repas convivial qui sera prolongé par un moment musical de qualité animé par le duo peyriacois « Les Jyves » et avec la participation de Claude Marti.

La participation au repas et au concert est fixée à 15 euros, pour le concert seul, à 10 euros

Pour le repas il est nécessaire de s'inscrire (06 84 75 55 25 - 04 68 76 99 16)

Ce programme est susceptible d'évoluer et s'étoffer. Si c'est le cas vous serez informés en conséquence. Mais dès maintenant retenez cette date

Trump et l'Iran : C'est aux Iraniens et à eux seuls de décider de l'avenir de l'Iran



Après avoir retiré la signature des USA sur l'accord nucléaire iranien, le Président des USA a décidé d'accroître les sanctions de tous ordres et de déclarer une véritable guerre économique à l'encontre de l'Iran à laquelle il souhaite contraindre d'autres États à participer.

L'objectif affirmé par les USA, en Iran comme dans d'autres pays, est d'obtenir sinon d'imposer les changements politiques qu'ils souhaitent.

Personne n'est dupe du fait que les USA n'ont en vue que leurs intérêts économiques et Trump ses intérêts basement électoraux.

Tous les témoignages de ceux qui reviennent d'Iran mais aussi les voix qui s'élèvent au sein de la population iranienne montrent que le peuple iranien aspire au changement mais n'entend pas que ce changement lui soit imposé de l'extérieur. Le mouvement des femmes contre l'obligation du port du voile, la vivacité du cinéma iranien et de la vie intellectuelle et littéraire ainsi que les mobilisations sociales montrent une société éduquée, politiquement consciente des enjeux, aspirant à des changements importants dans leur pays, tant pour sortir de la mainmise des religieux sur la société que pour lutter contre la corruption et entrer dans une société moderne et démocratique. Les idées de la révolution verte sont toujours présentes, la victoire des réformateurs aux élections iraniennes montre la direction dans lequel le peuple iranien veut aller.

Cependant, le peuple iranien fait corps avec l'État iranien pour s'opposer à toute ingérence extérieure visant à imposer de l'extérieur des changements en violation de la Charte des Nations Unies.

Le rejet de l'accord sur le nucléaire iranien et l'irruption violente, bien qu'indirecte des États-Unis dans les affaires nationales de l'Iran, mais aussi dans les affaires d'autres États – à travers les sanctions dirigées contre toute collabora-

tion économique avec l'Iran – ne peuvent conduire qu'à ralentir le mouvement de démocratisation qui se développe dans toute la société iranienne depuis la base jusqu'aux sphères de la haute administration.

Si nous ne voulons pas connaître en Iran la situation qu'ont connu l'Irak, la Libye, la Syrie, c'est maintenant qu'il faut réaffirmer que c'est aux iraniens et à personne d'autre de choisir leur avenir.

Le processus que développent les USA actuellement, est lourd de dangers pour la paix dans

cette région déjà bien meurtrie par les conflits.

C'est maintenant que la France et l'Union Européenne doivent prendre la parole pour dire leur opposition aux positions défendues par Trump, exiger l'application stricte de l'accord sur le nucléaire iranien, renouer le dialogue diplomatique avec l'Iran. Par ailleurs, quelle que soit notre opinion sur le système politique iranien et la politique conduite par l'Iran, y inclus au plan régional et international, ce n'est pas aux USA, qui violent le Traité sur la Non-Prolifération nucléaire (TNP) comme la plupart des puissances nucléaires y compris la France, de donner des leçons et d'imposer des solutions. L'accord sur le nucléaire iranien était un bon compromis.

Il y a lieu d'être très inquiet, et le pire peut arriver quand on sait qu'un secrétaire d'État américain suggère qu'il serait bien de régler la question iranienne comme a été réglée la question libyenne.

Quand on connaît les résultats de la guerre en Irak et en Libye en termes de déstabilisation totale de la région, on ne peut que craindre le pire de l'intervention des USA ou de leurs alliés dans la région (Arabie Saoudite et Israël en particulier).

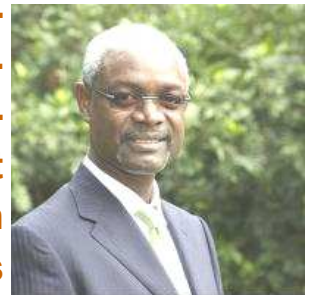
NON à l'escalade de la guerre économique et NON à toute intervention militaire. Priorité au dialogue !

La France et l'Union Européenne doivent faire entendre leurs voix pour le respect de l'accord sur le nucléaire iranien et des solutions apaisantes pour toute la région, y compris en agissant pour le respect des droits du peuple palestinien et en reconnaissant l'Etat de Palestine.

A Paris, le 13 août 2018, Le Mouvement de la Paix

Après l'élection présidentielle Quelle avenir pour le Mali ?

Il y a 4 ans la France intervenait militairement au Mali pour stopper l'avancée de Daech sur Bamako et l'instauration d'un califat dans le pays et au-delà. Cette intervention fut entérinée par la suite par l'ONU et soutenue majoritairement par l'opinion publique. Mais la seule solution militaire n'était pas en mesure de s'attaquer aux problèmes que connaît cette région. En dépit de quatre ans de soutien apporté à l'armée malienne par Paris, les États-Unis et l'Union européenne, celle-ci est en effet manifestement toujours incapable de contenir la propagation de l'insécurité qui s'étend non seulement dans un nord devenu ingouvernable, mais aussi dans le centre très peuplé du pays. La récente élection présidentielle qui a maintenu au pouvoir Ibrahim Boubacar Keita, l'actuel président, ne paraît pas de nature à inverser la situation. Alors quelles solutions non militaires pour tenter de sortir de cette crise ? Ibrahim Thiaw conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahel, a présenté récemment à New York le tout nouveau plan d'appui des Nations unies pour le Sahel.



Un plan pour les 12 prochaines années (2018-2030) qui vise 10 pays: la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Tchad, le Sénégal, la Gambie, la Guinée, le Burkina Faso, le Nigeria et le Cameroun.

C'est un plan d'action en 21 points : coopération transfrontalière, maintien de la paix, croissance inclusive ou encore énergies renouvelables, pour sortir la région de l'ornière.

Il s'agit de donner une nouvelle dynamique au développement et à la coopération au Sahel. L'idée, c'est de trouver un point de convergence pour résoudre trois crises parallèles qui se superposent au Sahel. Il y a une crise économique évidente et il y a une crise écologique, avec bien sûr, les changements climatiques très, très graves dans la région, il y a une crise sécuritaire.

Donc le Plan de soutien préparé, sur demande du Conseil de sécurité, est un cadre qui servira de référence à tous les acteurs, à la fois nationaux et internationaux.

Le Sahel est une région qui est très riche en ressources naturelles, en ressources minérales, en gaz, en pétrole, en poissons.

Et c'est une région qui a de la terre et qui a de l'eau également si on la valorise très bien.

Il va falloir revoir la façon dont certains contrats sont signés, notamment avec des opérateurs privés sur les questions minières.

Il va falloir revoir comment le Sahel exploite ses ressources

halieutiques.

Est-ce qu'il est possible de débarquer le poisson, de le traiter sur place, de créer des millions d'emplois, plutôt que d'exporter la matière brute à partir des eaux internationales ; de valoriser davantage l'agriculture sahélienne pour transformer la production agricole, notamment les fruits et les légumes et toutes les ressources naturelles, les transformer, créer des petites et moyennes entreprises, de manière à créer des emplois locaux ?

Avec l'énergie renouvelable, notamment, il y a la possibilité de créer des sources d'énergie dans les zones les plus reculées avec le soleil et le vent.

Il y a une nouvelle économie rurale qui peut être créée dans des régions qui jadis n'avaient pas accès à l'électricité.

Le Sahel est une terre d'opportunité.

On ne peut pas nourrir les jeunes Sahéliens avec le désespoir et avec des messages négatifs. Il faut donner une nouvelle impulsion

Evidemment, tant qu'on n'aura pas le développement on n'aura pas la paix. Tant qu'on ne crée pas le développement, les gens vont être tentés d'aller gagner, peut-être, 100 ou 200 dollars pour aller s'accrocher au diable.

Donc il faut créer cette condition, et surtout investir sur le développement pour briser ce cercle vicieux dans lequel se trouvent les populations sahéliennes.

Propos recueillis par Jacques Obriet

Daniel Durand

1914-1918, cent ans après, LA PAIX !



Essai

ÉdiLivre

La réflexion sur la paix a été au cœur de l'action publique et de l'engagement intellectuel et militant de Daniel Durand pendant les trois dernières décennies. Elle a nourri son activité comme responsable national du Mouvement de la paix français, habitué des rencontres internationales. En écrivant aujourd'hui cet ouvrage de réflexions sur l'engagement pour la paix hier et demain, alors que l'on commémore le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, il s'efforce de montrer toutes les potentialités nouvelles dont disposent les humains pour construire un monde de paix durable.

C'est un plaidoyer porteur d'un vigoureux optimisme pour ne pas avoir peur du monde de demain, de ses incertitudes mais, au contraire, pour en saisir toutes ses ressources. commander à :

<https://www.edilivre.com/1914-1918-cent-ans-apres-lapaix-daniel-durand.html/>

L'humeur de candide



Le roi « sans fou »

Bien avant Triboulet, fou des cours de Louis XII et François 1er, le Fou a un statut depuis le XIV^{ème} siècle.

Plus précisément depuis Philippe V le long (fils du Bel).
Les rois d'Europe ont le leur. Les grands seigneurs aussi.

Il en est même fait mention au temps du roi Salomon et auprès de certains empereurs romains.

Leur place est enviée.

Car il amuse, danse, joue. En un mot divertit. Il tutoie le grand, son employeur, et, par son impertinence, lui exprime souvent les aspirations du peuple.

Pourquoi ce propos sur une fonction largement du passé?

Tout simplement parce que j'ai le triste sentiment que, depuis quelques années, « l'ennui » naît de « l'uniformité ».

Celle engendrée par l'analyse, le formatage, le calcul, la normalisation.

Celui qui se révèle par la disparition de la fantaisie, de la poésie, de l'impertinence, de la folie simulée ou non.

Il y a longtemps que les chansonniers ont disparu.

Plus ou moins récemment ont quitté nos écrans les Luron, Coluche, Desproges, les Guignols.

Ferrat, Ferré, Brassens (et d'autres) n'ont pas été remplacés. Les grands sports collectifs (foot, rugby, volley, ...) sont tellement stéréotypés que chaque match ressemble au précédent et à celui qui suivra.

Quant au Tour de France...il vaut mieux l'oublier.

Bref, vous l'avez compris, nos roitelets et rois, le Roi, peuvent dormir sur leurs deux oreilles en toute quiétude.

Pratiquement personne n'est à même, aujourd'hui, de venir troubler leurs belle certitudes.

Ils ont oublié « *qu'une société n'est forte que lorsqu'elle met la vérité sous la grande lumière du soleil* » (E. Zola)

Et que ... « *sans la liberté de blâmer, il n'est pas d'éloge flatteur ; et qu'il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits* » (Beaumarchais)

En attendant, « *A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire* » (Le Cid-acte II- scène 2))

Le billet de Jacques Cros



Il y a 73 ans

Le 6 août 1945 la première bombe atomique rasait Hiroshima.

Aux effets thermiques et mécaniques amplifiés par cette arme terrible s'ajoutaient ceux de la radioactivité. Le bilan a été terrible.

Le 9 août une deuxième bombe nucléaire a été larguée sur Nagasaki.

Ainsi la première puissance mondiale faisait la démonstration qu'elle avait dans son arsenal une arme nouvelle qui rompait avec les armes conventionnelles qui avaient été utilisées jusqu'ici.

Ces deux bombes utilisaient la fission de matière radioactive dans une réaction en chaîne aux résultats sans commune mesure avec ceux obtenus jusqu'ici.

Celle d'Hiroshima avait employé un isotope de l'uranium, celle de Nagasaki un élément produit par l'homme, le plutonium.

On était entré dans une autre problématique de la question de la guerre et de la paix. Les militaires ont poursuivi leurs recherches et ont mis au point la bombe thermonucléaire qui fonctionne différemment puisqu'elle est basée sur le principe de la fusion. C'est la bombe H qui nécessitait jusqu'ici une bombe A comme amorce.

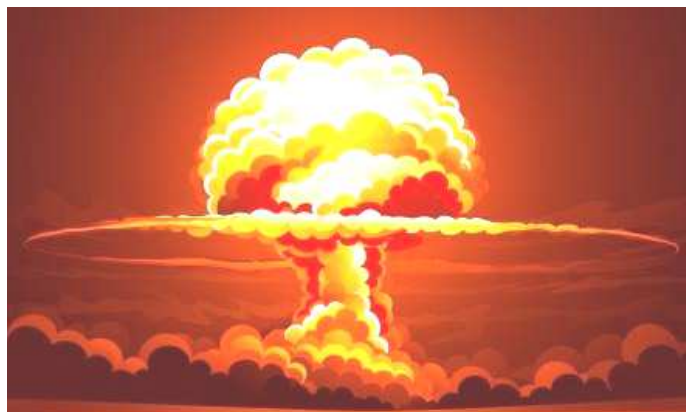
Les effets sont incommensurablement plus dévastateurs qu'avec les bombes à fission puisque des contraintes liées à des aspects technologiques sont levées.

On vit dans un contexte de dissuasion qui se révèle dangereux, ne serait-ce que par simple accident.

Cette logique de dissuasion nous fait vivre avec une épée de Damoclès au-dessus de notre tête. Si une guerre nucléaire éclatait s'en serait fini de toute forme de civilisation évoluée sur notre planète. Ça fait froid dans le dos de prendre cette donnée en considération.

Au passage on peut noter que l'énergie produite par la fission ou la fusion est libérée par une disparition de masse selon l'équation élémentaire fort connue que l'on doit à Einstein $E = m C^2$. Ce n'est pas la découverte de cette loi fondamentale de la physique qui est en cause mais l'usage qu'en font les hommes.

On peut relever également que la fusion nucléaire est source de vie puisque c'est à elle que nous devons le rayonnement que nous dispense le Soleil.



Après les bombardements d'Hiroshima et Nagasaki l'opinion publique internationale s'était inquiétée de cette arme nouvelle terrifiante que constitue la bombe atomique.

La protestation de la voie dans laquelle s'était engagée l'humanité s'était cristallisée avec l'Appel de Stockholm.

Elle s'est poursuivie et avait permis la signature du TNP (Traité de Non Prolifération) qui, s'il a pu empêcher l'accès à l'arme atomique de certains pays n'a pas arrêté la modernisation de l'arsenal nucléaire des puissances qui la possédaient déjà.

Le 7 juillet 2017 un traité d'interdiction des armes nucléaires a été adopté par une instance de l'ONU.

C'est un point d'appui précieux pour les pacifistes. Il reste à obtenir qu'il soit ratifié et appliqué par la communauté internationale ce que refusent jusqu'ici les puissances nucléaires dont la France.

On peut ajouter que la logique de dissuasion qui a prévalu jusqu'ici, exorbitante dans son coût et dangereuse dans ses conséquences, est parfaitement inefficace contre le terrorisme.

C'est une autre logique qu'il faut promouvoir celle de la culture de paix et de non-violence, qui devrait gérer les rapports entre les hommes sur une autre base que celle de la domination militaire. Il faut faire entrer en jeu la justice si on veut la paix. Préparer la guerre ne peut conduire qu'à la guerre avec les risques de désastres économiques, écologiques et humains que permettent les moyens dont disposent présentement les armées.

C'est ce qu'ont tenu à exprimer les pacifistes qui ont pris des initiatives autour du 6 août 2018, pour ce qui concerne l'Hérault, avec la Marche de la Paix organisée cette année à Paulhan et pour l'Aude avec une marche autour du lac de la Cavayère.